

SCHOOL FOR MATE

LIVRET PÉDAGOGIQUE

Diriger une structure de la petite enfance

RS7567 · Certification RS

Ce parcours de 21 heures prépare les professionnels de la petite enfance à prendre la direction d'un établissement d'accueil de jeunes enfants ou d'une micro-crèche, en couvrant les quatre capacités attestées de la certification RS7567. Il suit au fil des cours une directrice fictive confrontée à des situations réelles de pilotage : conformité réglementaire, projet d'établissement, management d'équipe et gestion financière.

VOLUME HORAIRE	COURS	BLOCS
21 h	6	4

01 · PRÉSENTATION

La formation en bref

Intitulé	Diriger une structure de la petite enfance
Code	RS7567
Type	Certification RS
Certificateur	CENTRE REGIONAL DE FORMATION DES PROFESSIONNELS DE L'ENFANCE
Durée	21 h, 6 cours
Modalité	Formation à distance (e-learning), tutorat assuré par l'organisme de formation
Formats	SCORM 1.2 / 2004, xAPI, sources éditables
Mise à jour	Novembre 2026
Fin d'enregistrement de la certification	30/04/2029

Le métier et les compétences visées

La direction d'une structure de la petite enfance consiste à garantir un accueil de qualité, sécurisé et bienveillant des enfants de 0 à 6 ans, tout en assurant la pérennité de l'établissement. Le directeur ou la directrice conçoit et fait vivre le projet d'établissement en tenant compte des besoins du territoire et de la diversité des familles. Il manage une équipe pluriprofessionnelle (auxiliaires de puériculture, éducateurs de jeunes enfants, accompagnants éducatifs petite enfance, agents techniques). Il applique les réglementations relatives à la santé, à l'hygiène et à la sécurité, et connaît le niveau de sa responsabilité professionnelle. Il pilote le budget, les financements et les relations avec les partenaires institutionnels. Cette fonction s'exerce dans le secteur associatif, en crèche d'entreprise ou en structure publique territoriale.

Public visé

- Professionnels titulaires d'un diplôme autorisant à diriger un établissement ou un service d'accueil de jeunes enfants (décret n°2021-1131 du 31 août 2021)
- Gestionnaires de micro-crèches en poste souhaitant structurer et sécuriser leurs pratiques de direction
- Porteurs de projet de création d'une micro-crèche
- Adjoints de direction et responsables de section en EAJE préparant une évolution vers la direction
- Responsables de structures d'accueil associatives, d'entreprise ou territoriales

Prérequis

- Pour les professionnels habilités à diriger un établissement ou un service d'accueil de jeunes enfants : justifier de l'un des diplômes autorisant à diriger un EAJE, en application du décret n°2021-1131 du 31 août 2021
- Pour les gestionnaires de micro-crèches : justifier d'un diplôme du secteur de la petite enfance de niveau 6 ou, à défaut, d'une expérience préalable d'au moins 1 an en qualité de gestionnaire de micro-crèche et/ou d'une connaissance de base du jeune enfant (stades de développement de 0 à 6 ans, besoins psycho-socio-affectifs, soins au corps)
- Pour les créateurs de futures micro-crèches : justifier d'un diplôme du secteur de la petite enfance de niveau 6 ou, à défaut, d'une amorce de projet de création (écriture du projet, plan d'action) et/ou d'une connaissance de base du jeune enfant
- Disposer d'un ordinateur avec connexion internet et maîtriser les usages numériques courants pour suivre un parcours à distance

Objectifs pédagogiques

À l'issue du parcours, l'apprenant est capable de :

- Identifier les textes réglementaires applicables aux EAJE et aux micro-crèches, notamment les décrets n°2021-1131 et n°2025-304, et en déduire les obligations de la structure
- Mettre en place les protocoles de santé, d'hygiène et de sécurité garantissant la protection des enfants, des familles, des professionnels et du public
- Évaluer son degré de responsabilité professionnelle et celui de l'organisme gestionnaire en cas d'incident
- Réaliser un diagnostic territorial des besoins d'accueil pour fonder le projet structurel de l'établissement
- Rédiger un projet éducatif et pédagogique intégrant une démarche d'accueil des diversités et d'accueil inclusif
- Organiser le travail d'une équipe pluriprofessionnelle en adoptant un positionnement managérial bienveillant
- Conduire les entretiens, réunions et temps d'analyse des pratiques nécessaires à la mise en œuvre du projet pédagogique
- Construire et suivre le budget de la structure à l'aide d'indicateurs de gestion adaptés

- Mobiliser les financeurs, partenaires et outils administratifs favorisant la pérennisation de la structure

02 · FIL ROUGE PÉDAGOGIQUE

Association Graines d'Éveil

CM

Claire Monteil

Directrice du multi-accueil Les Lucioles, puis porteuse du projet d'ouverture d'une micro-crèche

Gestion associative d'établissements d'accueil de jeunes enfants

L'Association Graines d'Éveil gère un multi-accueil de 40 places, Les Lucioles, implanté dans une ville moyenne en croissance démographique, Val-de-Brenne. Claire Monteil, éducatrice de jeunes enfants de formation, vient d'être nommée directrice après plusieurs années comme adjointe. Elle hérite d'une structure appréciée des familles mais fragilisée : un projet d'établissement ancien, des protocoles sanitaires incomplets, une équipe de quatorze professionnels marquée par des tensions entre sections, et un budget en léger déficit. Le conseil d'administration lui confie en parallèle une mission ambitieuse : étudier l'ouverture d'une micro-crèche dans un quartier en développement où la liste d'attente s'allonge. Au fil du parcours, Claire doit sécuriser, fédérer, gérer et innover pour faire des Lucioles une structure de référence sur son territoire.

Chaque cours se termine par une mise en situation dans cette entreprise : l'apprenant accompagne Claire dans des situations professionnelles réalistes, de plus en plus complexes, jusqu'à la préparation des épreuves.

La progression

1. M1 : Claire réalise un audit de conformité des Lucioles, actualise les protocoles de santé et de sécurité, et clarifie les responsabilités de chacun après un incident survenu en section des moyens.
2. M2 : Claire mène le diagnostic territorial de Val-de-Brenne, réécrit le projet d'établissement avec l'équipe et pose les bases du projet de micro-crèche dans le quartier des Coteaux.
3. M3 : Claire réorganise le fonctionnement de l'équipe, apaise les tensions entre sections et installe des temps réguliers d'analyse des pratiques dans un cadre managérial bienveillant.
4. M4 : Claire redresse le budget des Lucioles, prépare le dialogue avec les financeurs et présente au conseil d'administration un plan de financement viable pour la future micro-crèche.

03 · ARCHITECTURE

Organisation du parcours

Le parcours est construit sur les compétences visées : chaque bloc regroupe les cours qui préparent à son évaluation.

N°	Bloc et cours	Durée
M1 · Appliquer les réglementations et sécuriser l'accueil		**5 h**
1	Le cadre réglementaire des établissements d'accueil de jeunes enfants et des micro-crèches	2 h 30
2	Santé, sécurité et responsabilité professionnelle de la direction	2 h 30
M2 · Concevoir les projets structurels, éducatifs et pédagogiques		**6 h**
3	Diagnostic territorial et projet structurel de l'établissement	3 h
4	Projet éducatif, projet pédagogique et accueil des diversités	3 h
M3 · Manager une équipe pluriprofessionnelle		**5 h**
5	Manager avec bienveillance une équipe pluriprofessionnelle au service du projet	5 h
M4 · Optimiser la gestion financière et administrative		**5 h**
6	Piloter le budget et pérenniser la structure	5 h
Total du parcours		**21 h**

Répartition des modalités pédagogiques

Chaque sous-chapitre s'ouvre sur une vidéo de 3 à 5 minutes. La vidéo représente 30 % du volume horaire, complétée par du cours texte enrichi, des infographies, des études de cas, des mises en situation et des QCM.



- Vidéos : 6 h 30
- Cours texte et infographies : 6 h 30
- Études de cas et mises en situation : 5 h
- QCM et évaluations : 3 h

04 · PROGRAMME DÉTAILLÉ

Contenu des cours

M1 · 5 h

Appliquer les réglementations et sécuriser l'accueil

Cours 1 · Le cadre réglementaire des établissements d'accueil de jeunes enfants et des micro-crèches

2 h 30

OBJECTIFS

- Repérer les textes de référence applicables aux EAJE et aux micro-crèches
- Identifier les obligations liées à l'autorisation de création, d'extension et de transformation d'une structure
- Vérifier la conformité documentaire d'une structure existante

ÉVALUATION FORMATIVE

QCM de 15 questions sur le cadre réglementaire et exercice d'audit à partir d'un dossier documentaire fictif des Lucioles

CONTENUS

- Panorama des modes d'accueil du jeune enfant et place des EAJE
- Le décret n°2021-1131 du 31 août 2021 : principaux apports pour les établissements
- Le décret n°2025-304 du 1er avril 2025 : autorisations de création, d'extension, de transformation et accueil en micro-crèche
- Les acteurs du contrôle et de l'autorisation : PMI, collectivités, organisme gestionnaire
- Les documents obligatoires : projet d'établissement, règlement de fonctionnement, protocoles
- Qualification des professionnels et règles d'encadrement des enfants
- Réaliser un audit de conformité de sa structure

Fil rouge · Dès sa prise de poste, Claire Monteil doit préparer la visite annuelle de la PMI aux Lucioles. Elle réalise un audit de conformité documentaire et identifie les écarts à corriger en priorité.

Cours 2 · Santé, sécurité et responsabilité professionnelle de la direction

2 h 30

OBJECTIFS

- Mettre en place les protocoles de santé, d'hygiène et de sécurité de la structure
- Analyser le degré de responsabilité professionnelle de la direction et de l'équipe
- Organiser la réponse à un incident et sa traçabilité

ÉVALUATION FORMATIVE

Étude de cas sur la gestion d'un incident avec grille de correction et QCM sur les responsabilités professionnelles

CONTENUS

- Les protocoles obligatoires : situations d'urgence, soins, hygiène, mise en sûreté
- Le rôle du référent santé et accueil inclusif et l'articulation avec la direction
- Prévention des risques pour l'enfant, les parents, les professionnels et le public
- Hygiène alimentaire et des locaux : principes et contrôles
- Responsabilité civile, pénale et disciplinaire : qui répond de quoi
- Repérage et conduite à tenir face à une situation de danger pour l'enfant
- Gestion d'un incident : déclaration, information des familles, retour d'expérience

Fil rouge · Un enfant chute en section des moyens pendant un temps de transition. Claire doit gérer la situation, informer les parents, analyser les responsabilités engagées et faire évoluer le protocole concerné.

M2 · 6 h

Concevoir les projets structurels, éducatifs et pédagogiques

Cours 3 · Diagnostic territorial et projet structurel de l'établissement

3 h

OBJECTIFS

- Conduire un diagnostic des besoins d'accueil sur un territoire
- Formaliser un projet structurel cohérent avec l'identité de la structure
- Préparer les éléments d'un projet de création ou d'extension

ÉVALUATION FORMATIVE

Production guidée d'une synthèse de diagnostic territorial, autoévaluée à l'aide d'une grille critériée, et QCM de vérification

CONTENUS

- Les sources de données territoriales et la lecture des besoins des familles
- Les acteurs du territoire : collectivités, CAF, PMI, réseaux de parentalité
- Méthodologie du diagnostic : recueil, analyse, priorisation
- Définir l'identité et le positionnement de la structure
- Du diagnostic au projet structurel : capacité, horaires, publics, locaux
- Spécificités d'un projet de création de micro-crèche
- Présenter son projet aux instances de décision

Fil rouge · Le conseil d'administration demande à Claire si l'ouverture d'une micro-crèche dans le quartier des Coteaux est pertinente. Elle conduit le diagnostic territorial et rédige une note d'opportunité.

Cours 4 · Projet éducatif, projet pédagogique et accueil des diversités

3 h

OBJECTIFS

- Rédiger un projet éducatif et pédagogique fondé sur les besoins du jeune enfant
- Intégrer une démarche d'accueil des diversités et d'accueil inclusif
- Associer l'équipe et les familles à l'élaboration et à l'évaluation du projet

ÉVALUATION FORMATIVE

Étude de cas avec rédaction d'un extrait de projet pédagogique et quiz de mise en situation sur l'accueil des diversités

CONTENUS

- Articulation entre projet d'établissement, projet éducatif et projet pédagogique
- Les repères de la charte nationale pour l'accueil du jeune enfant
- Besoins et développement de l'enfant de 0 à 6 ans comme socle du projet
- Accueil des diversités : familles, cultures, situations sociales, handicap
- Place des parents et coéducation
- Démarche participative de rédaction avec l'équipe
- Indicateurs d'évaluation et révision du projet

Fil rouge · Le projet pédagogique des Lucioles date de plusieurs années. Claire anime un atelier d'écriture avec l'équipe pour intégrer l'accueil d'un enfant en situation de handicap et la diversité croissante des familles.

M3 · 5 h

Manager une équipe pluriprofessionnelle

Cours 5 · Manager avec bienveillance une équipe pluriprofessionnelle au service du projet

5 h

OBJECTIFS

- Organiser le travail d'une équipe pluriprofessionnelle au regard du projet éducatif et pédagogique
- Adopter un positionnement managérial bienveillant et assumer son rôle de direction
- Prévenir et réguler les tensions au sein de l'équipe

ÉVALUATION FORMATIVE

Mises en situation interactives à choix multiples sur la conduite d'entretien et de réunion, et QCM de synthèse sur le management d'équipe

CONTENUS

- Les métiers de la petite enfance et la complémentarité des fonctions
- Posture de direction : légitimité, cadre et bienveillance
- Organisation du travail : plannings, encadrement, continuité de l'accueil
- Animer les réunions d'équipe et faire vivre le projet pédagogique
- Analyse des pratiques professionnelles et réflexivité de l'équipe
- Entretiens professionnels, accompagnement et développement des compétences
- Prévention des risques psychosociaux et qualité de vie au travail
- Gestion des conflits et communication non violente

Fil rouge · Des tensions opposent la section des bébés et celle des grands sur l'organisation des temps de repas. Claire conduit des entretiens individuels, puis anime une réunion de régulation pour construire une organisation partagée.

M4 · 5 h

Optimiser la gestion financière et administrative

Cours 6 · Piloter le budget et pérenniser la structure

5 h

OBJECTIFS

- Construire et suivre le budget d'une structure de la petite enfance
- Mobiliser les financements et partenaires utiles à la pérennisation
- Utiliser des outils de gestion administrative et des indicateurs de pilotage

ÉVALUATION FORMATIVE

Exercice pratique sur tableau de bord budgétaire fictif avec correction commentée et QCM sur les financements

CONTENUS

- Modèles économiques des structures associatives, d'entreprise et publiques
- Les sources de financement : participations familiales, prestations de la CAF, collectivités, entreprises réservataires
- Construire un budget prévisionnel et un plan de financement
- Indicateurs de pilotage : taux d'occupation, coût de revient, suivi des heures facturées
- Gestion administrative : contrats d'accueil, facturation, dossiers des familles
- Dialogue de gestion avec l'organisme gestionnaire et les financeurs
- Outils numériques de gestion et tableaux de bord
- Actions de pérennisation : communication, partenariats, réponse aux appels à projets

Fil rouge · Les Lucioles affichent un léger déficit et la micro-crèche doit être financée. Claire analyse le taux d'occupation, propose des actions correctives et présente au conseil d'administration un budget prévisionnel pour le nouveau site.

05 · CONFORMITÉ AU RÉFÉRENTIEL

Couverture des compétences

Correspondance entre les compétences du référentiel France Compétences et les cours du parcours.

Compétence	Bloc	Cours
C1 : Manager une équipe pluriprofessionnelle avec un positionnement managérial bienveillant, en vue d'une mise en œuvre adaptée des projets éducatifs et pédagogiques	M3	5, 4
C2 : Appliquer les réglementations spécifiques aux structures de la petite enfance pour la santé et la sécurité de tous, en identifiant son degré de responsabilité professionnelle	M1	1, 2
C3 : Optimiser la gestion financière et administrative de la structure en mobilisant outils, acteurs et actions favorisant sa pérennisation	M4	6, 3
C4 : Concevoir les projets structurels, éducatifs et pédagogiques de la structure à partir des besoins du territoire, selon une démarche d'accueil des diversités	M2	3, 4

Évaluations formatives

Chaque cours se conclut par une évaluation formative adaptée à la compétence travaillée : QCM de vérification des connaissances, études de cas tirées du fil rouge, exercices pratiques (audit de conformité, diagnostic territorial, tableau de bord budgétaire) et mises en situation interactives. Les corrections sont commentées afin que l'apprenant comprenne ses erreurs et ajuste sa pratique. Des grilles d'autoévaluation critériées accompagnent les productions écrites. Ces évaluations n'ont pas de valeur certificative : elles permettent à l'apprenant et à l'organisme de formation de mesurer la progression et d'identifier les besoins d'accompagnement complémentaire.

Modalités de certification

Bloc	Modalité d'évaluation
M1, M2, M3, M4	Les modalités d'évaluation de la certification RS7567 sont définies par le certificateur, le Centre Régional de Formation des Professionnels de l'Enfance, et ne sont pas détaillées dans les données du référentiel transmises. L'organisme de formation doit se référer à la fiche officielle publiée par France Compétences et aux consignes du certificateur pour connaître la nature, la durée et les critères des épreuves. L'organisme de formation reste seul responsable de l'inscription et de l'organisation de la certification.

Le parcours couvre l'ensemble des quatre capacités attestées du référentiel, chacune étant rattachée à un bloc thématique et à au moins un cours. Les productions demandées au fil des cours (audit de conformité, synthèse de diagnostic territorial, extrait de projet pédagogique, analyse de situation managériale, budget prévisionnel) constituent une base de travail réutilisable par l'apprenant pour préparer les épreuves définies par le certificateur. Le fil rouge des Lucioles permet de s'entraîner à analyser une situation professionnelle complète et à argumenter ses choix de direction. Il appartient à l'organisme de formation de compléter le parcours par un accompagnement spécifique aux modalités d'évaluation officielles.

06 · MOYENS ET PERSPECTIVES

Moyens pédagogiques et débouchés

Moyens pédagogiques et techniques

- Plateforme e-learning accessible 24 h/24 en marque blanche aux couleurs de l'organisme de formation, avec suivi de la progression et des résultats
- Vidéos pédagogiques de 3 à 5 minutes pour chaque sous-chapitre, représentant 30 % du volume horaire
- Cours texte enrichis, infographies de synthèse et fiches pratiques téléchargeables (protocoles, trames de projet, modèles de tableaux de bord)
- Études de cas et mises en situation construites autour du fil rouge de l'Association Graines d'Éveil
- QCM et exercices pratiques avec corrections commentées à la fin de chaque cours
- Ressources réglementaires de référence citées et contextualisées (décrets n°2021-1131 et n°2025-304)
- Matrice de couverture du référentiel permettant à l'organisme de formation de justifier l'adéquation du contenu dans le cadre de sa démarche Qualiopi

Débouchés et évolutions

- Directeur ou directrice d'établissement d'accueil de jeunes enfants associatif
- Directeur ou directrice de crèche d'entreprise
- Directeur ou directrice de structure petite enfance territoriale ou municipale
- Gestionnaire de micro-crèche
- Créateur ou créatrice de micro-crèche
- Adjoint ou adjointe de direction en établissement d'accueil de jeunes enfants

Accessibilité

Contenus sous-titrés en français, contrastes conformes WCAG AA, navigation au clavier sur les écrans interactifs. L'organisme de formation qui diffuse le parcours adapte les modalités d'accompagnement aux personnes en situation de handicap avec son référent handicap.

Livrables fournis à l'organisme de formation

- Package SCORM 1.2 / 2004 et xAPI, compatible avec les principaux LMS
- Sources éditables des cours, scripts vidéo et banques de QCM
- Livret apprenant et grilles d'évaluation
- Licence marque blanche à vie, stagiaires illimités, maintenance 24 mois

School For Mate
On crée vos formations, vous n'avez plus qu'à les diffuser.

contact@schoolformate.com · catalogue-2026-sfm.netlify.app

Référentiel RS7567 consulté sur francecompetences.fr (export officiel du 4 novembre 2026). La délivrance de la certification relève exclusivement du certificateur et de l'organisme de formation habilité. Document non contractuel, susceptible d'évoluer avec le référentiel.